

[Text]

offence. The point you make is a very valid one, that the organized crime ring is much more effective and sophisticated than the ordinary types of crime committed by individual entrepreneur criminals, who are second-storey men, burglars and people working alone. It does require a more sophisticated response for dealing with that.

I would say the greatest breakthrough Canada has made in dealing with organized crime is the authorization of wire-tapping. Since that time, prosecutions, arrests, layings of charges and so on have been able to take place at a much higher level of the organized crime ring than has ever been the case before. Trials now dealing with organized criminals can last for very long periods of time. We have in course trials that it is estimated will last a year, and there can be hundreds of hours of court-approved intercept tapes. So I think I can say that the RCMP and the other major police forces of Canada are keeping up with the increasing sophistication of organized crime.

On Thursday I would like to ask the commissioner to describe to you the developments in computer crime detection, because we are trying to improve the leadership of the RCMP in that area as well. A lot of money is being invested by Canadian taxpayers in the development of competence in the RCMP to deal with computers as a tool for fighting crime and to deal with computer crime, which is a very sophisticated version of it.

• 1720

M. Marceau: Monsieur le ministre, récemment nous avons pris connaissance d'un jugement important de la Cour suprême sur la confidentialité des informations médicales. Ce jugement-là a certainement fait époque, car c'est un jugement, à mon sens du moins, d'une extrême importance.

Est-ce que vous pouvez nous faire part de vos réactions vis-à-vis ce jugement, et de quelle façon vous entendez agir à la suite de ce jugement qui vient d'être rendu par la Cour suprême?

Mr. Kaplan: The judgment you are referring to was the appeal by the Krever Commission—

M. Marceau: C'est cela.

Mr. Kaplan: —against a refusal of the RCMP to disclose a source of medical information against a target of the RCMP. I should say at the outset that the Krever Commission found that this practice of obtaining medical information was not, by any means, limited to the RCMP, but that all of the police forces operating in the Province of Ontario were getting access to this kind of information.

Now, to the fundamental issues, the court held that, yes, there was a privilege; that the RCMP should not be obliged to disclose the source of this medical information; and, as a necessary component of that finding, that it was not improper, in spite of the doctor—patient privilege, for a doctor to disclose information to the police about his patients. I know it

[Translation]

commettre des crimes qui ne sont pas reliés. La question que vous soulevez est très intéressante. En effet, le crime organisé est considéré comme beaucoup plus efficace et sophistiqué que le crime ordinaire commis par des individus isolés, par exemple ceux qui travaillent pour un chef, les voleurs et ceux qui opèrent seuls. Nous devons prendre des mesures beaucoup plus complexes pour affronter ce problème.

D'après moi, le plus grand progrès réalisé par le Canada pour ce qui est de faire face au crime organisé est l'utilisation des tables d'écoute. Dès lors, les poursuites, les arrestations, les inculpations et autres procédures judiciaires touchent un niveau beaucoup plus élevé du crime organisé que ce n'était le cas avant. Les procès du crime organisé durent parfois très longtemps. Il y a à l'heure actuelle des procès qui pourraient durer un an et nous pouvons avoir des centaines d'heures de bandes approuvées par les tribunaux. Je pense donc que la GRC et les autres forces policières du Canada ne cessent de progresser dans leur lutte contre le crime organisé.

J'aimerais demander au commissaire, jeudi, de vous décrire les derniers progrès réalisés sur le plan de la détection du crime informatique, car nous essayons là aussi de pousser l'action de la GRC. Les contribuables canadiens investissent beaucoup d'argent dans le développement des compétences de la GRC pour ce qui est d'utiliser l'ordinateur dans la lutte contre le crime et également pour faire échec au crime informatique qui en est une version très raffinée.

Mr. Marceau: Hon. minister, we have recently apprised ourselves of an important judgement of the Supreme Court on the confidentiality of medical data. It is undoubtedly an epoch-making judgement and I feel it is extremely important.

Can you tell us your reaction to this judgement and how you intend to act following this judgement rendered by the Supreme Court recently?

M. Kaplan: Le jugement auquel vous faites allusion est l'appel par la Commission Krever—

M. Marceau: That is it.

M. Kaplan: —contre le refus de la G.R.C. de divulguer une source de renseignements médicaux contre une cible de la G.R.C. Je devrais dire au départ que la Commission Krever a découvert que cette pratique d'obtenir des renseignements médicaux ne se limitait, daucune façon, à la G.R.C., mais que toutes les forces de police oeuvrant dans la province de l'Ontario avaient accès à ce genre de données.

Maintenant, pour en revenir à la question fondamentale, le tribunal a décrété qu'il s'agissait d'un privilège; que la G.R.C. ne devrait pas être tenue de divulguer la source de ces renseignements médicaux. Un élément nécessaire de cette décision est le fait qu'il n'a pas été jugé inapproprié, en dépit du caractère privilégié des rapports entre un médecin et ses